



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

			Présent	Absent
M.	Éric Gagnon	Parent	X	
Mme	Évelyne Godbout	Parent	X	
Mme	Sandra Lapointe	Parent	X	
Mme	Marie-Michèle Poirier	Parent	X	
Mme	Vicky Robitaille Maranda	Parent	X	
Mme	Véronik Simard	Parent	X	
Mme	Mélanie Gosselin	Enseignante	X	
Mme	Mylène Potvin	Enseignante	X	
Mme	Karine Veilleux	Enseignante	X	
Mme	Nadine Plante Paquet	Enseignante	X	
Mme	Sylvie Morel	Personnel de soutien	X	
Mme	Florence Pierret	Personnel de soutien	X	
Mme	Gaétane Deschênes	Représentante de la communauté	X	

Les personnes suivantes étaient également présentes :

			Présent	Absent
M.	Carl Barrette	Directeur	X	
Mme	Geneviève Giroux	Directrice adjointe	X	
Mme	Valérie Morin	Directrice adjointe	X	
Mme	Marie-Claude Fortin	Technicienne au service de garde	X	
Mme	Annie Rouillard	Technicienne au service de garde	X	

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Éric Gagnon accueille les membres et ouvre la séance à 19 h.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

M. Gagnon confirme le quorum puisqu'il y a un minimum de quatre parents présents.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Il est proposé par Mme Vicky Robitaille Maranda et résolu d'adopter l'ordre du jour.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2021*

Il est proposé par Mme Véronik Simard et résolu que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 10 février 2021 soit adopté.



5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2021

Pour débiter, on revient sur la mesure de tutorat 15 021 où un montant de 14 500 \$ avait été annoncé lors de la dernière rencontre. À cet effet, M. Barrette précise la démarche qui a été faite par l'école afin de cibler les élèves vulnérables et de répartir la somme. Donc, ce sont environ 225 élèves, soit 88 du côté de Harfang-des-Neiges 1 et 137 dans l'autre pavillon qui seront touchés par cette mesure. L'information reste à confirmer, mais il semblerait que cette mesure pourrait être bonifiée d'un autre montant de 14 500 \$ afin de prolonger le service jusqu'à la fin de l'année scolaire.

À la suite de l'annonce de la fermeture des écoles, c'est un total de 380 appareils technologiques qui ont été prêtés aux élèves de nos deux pavillons afin de permettre l'enseignement à distance. Finalement, concernant la journée qui marquait l'année de Covid, le clin d'œil qui a été fait avec la vidéo « 365 X bravo! Célébrons nos élèves! », la commandite du IGA pour la collation ainsi que l'implication de la maison des jeunes pour la distribution du chocolat chaud et du café ont été grandement appréciés.

6. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun parent n'a demandé d'avoir le droit de parole au public pour cette rencontre.

7. COVID (SUIVI)

Selon les annonces qui ont récemment été faites, lors du retour en classe, nous serons vraisemblablement en zone rouge. Donc, tous les élèves de la 1^{re} à la 6^e année devront obligatoirement porter en continu le masque de procédure qui sera fourni par l'école. Certaines précisions sont à recevoir prochainement, entre autres, concernant le port du masque à l'extérieur. La bonne nouvelle est que plusieurs employés de l'école ont pu prendre leur rendez-vous pour se faire vacciner et d'ici la fin du mois de mai, tous ceux qui désiraient le vaccin auront reçu leur première dose.

Contrairement à ce qui avait été fait durant la période de fermeture de la fin décembre et du début janvier, les élèves qui fréquentent actuellement le service de garde d'urgence sont connectés afin de recevoir l'enseignement à distance et ceux-ci doivent porter le masque de procédure toute la journée.

En terminant, un portrait est peint des différents aspects vécus avec l'enseignement à distance dans les deux pavillons ainsi qu'au service de garde d'urgence. Entre autres, les points qui ont été ressortis sont l'autonomie des jeunes, la collaboration des parents, les difficultés rencontrées selon les outils utilisés, les moyens trouvés pour reproduire les travaux qui seraient normalement faits en classe, la créativité nécessaire au préscolaire pour les activités, les bienfaits et les améliorations constamment apportées avec l'enseignement en ligne au service de garde d'urgence. Puis, on suggère de solliciter les parents afin que ceux qui n'auraient pas réellement besoin de l'outil technologique qui leur a été prêté puissent le rapporter à l'école pour permettre à une autre famille d'en bénéficier.



8. MODIFICATIONS AU CALENDRIER 20-21

Considérant que parmi les trois journées de fermeture pour force majeure qui sont prévues au calendrier en début d'année, une seule journée a été utilisée comme journée pédagogique spéciale le mardi 6 avril. De ce fait, la journée étoilée du vendredi 23 avril deviendra une journée de classe selon l'horaire du jour 6. De plus, nous pouvons aussi confirmer que les deux autres journées étoilées des 7 et 21 mai seront des journées pédagogiques à ajouter au calendrier scolaire. Donc, au mois de mai, il y aura trois vendredis consécutifs où ce sera des journées pédagogiques étant donné qu'il n'y a eu aucune fermeture pour tempête cet hiver.

Si une réponse favorable du transport scolaire est reçue et qu'il est possible d'organiser une fête de fin d'année avec des activités se terminant en début d'après-midi, une proposition est faite afin qu'il puisse y avoir un horaire continu pour la dernière journée d'école du 22 juin. Dans cette optique, l'organisation de la fête de fin d'année selon l'horaire continu est acceptée à l'unanimité dans l'éventualité où il sera possible de le faire avec cette formule.



Approuvé à l'unanimité

9. PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

L'école a fait appel à l'Université Laval afin de monter un sondage destiné aux élèves de la 4^e à la 6^e année. Ce dernier devra être réalisé en classe au mois de mai ou de juin. Les résultats du sondage seront reçus et présentés à l'automne prochain. Puis, c'est à partir de ces données que le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence sera retravaillé pour être divulgué et approuvé au mois de février 2022. Pour conclure sur ce point, pour cette année c'est la vision des plus vieux que nous obtiendrons, mais l'idée n'est pas exclue d'aller chercher la façon de voir les choses des élèves de Harfang-des-Neiges 1, voir même des parents, au courant de la prochaine année.

10. CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT**

Le document qui avait été fait en 2019 sera envoyé aux membres du conseil d'établissement avec quelques petites modifications. De plus, ce point sera placé à l'ordre du jour de la prochaine rencontre afin que des propositions puissent être amenées selon la vision et les préoccupations des gens qui siègent au conseil d'établissement.

11. PROJET ÉDUCATIF (ÉVALUATION)

Après deux années du projet éducatif, les démarches d'évaluation seront entamées prochainement avec les membres du comité HDN qui est composé de plusieurs degrés scolaires et corps d'emploi. Puis, les parents qui sont sur le conseil d'établissement seront aussi invités à prendre part à une consultation. Cette démarche d'évaluation permettra d'obtenir un son de cloche des différents partenaires du projet éducatif et de regarder la projection pour les années à venir.



12. JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 21-22 (ÉCOLE/SDG)

Actuellement, toutes les activités sont sur la glace et il est difficile d'établir une planification à cet égard pour l'an prochain. Donc, les dates des journées pédagogiques sont connues, mais les activités seront adaptées selon les possibilités offertes en temps en lieu. Toutefois, il se peut que les membres du conseil d'établissement soient consultés rapidement en début d'année afin d'approuver des activités selon les opportunités qui se présenteront. Bref, la planification globale des journées pédagogiques 2021-2022 sera présentée lors de la rencontre du conseil d'établissement du mois d'octobre prochain.

Juste avant la prochaine rentrée scolaire, les premières journées pédagogiques du 25, 26 et 27 août seront offertes par le camp d'été de la municipalité de Stoneham. Donc, le personnel du service de garde entrera en fonction le 24 août en même temps que le personnel enseignant plutôt que la semaine précédente comme il se faisait les années passées. Cette façon de procéder constituera une première expérience qui aura un impact financier sur le plan de redressement et permettra aussi un moment de travail avec l'équipe d'enseignants sans être en présence élèves. En terminant, une publication conjointe avec la municipalité sera faite afin de s'assurer de bien transmettre l'information que l'inscription pour la semaine du 23 au 27 août doit se faire auprès de la municipalité de Stoneham.

13. PROJET SPÉCIAL (ACHAT DE SKI DE FOND)

À la suite de la dernière rencontre du conseil d'établissement, Mme Évelyne Godbout a fait des démarches auprès du bâtisseur du projet de ski de fond sur le golf. À la base, le projet que Mme Godbout souhaite mettre en place viserait l'initiation au ski de fond pour les élèves de la 3^e et de la 4^e année par le biais des cours d'éducation physique, des activités parascolaires, des groupes à intérêts, du service de garde ou des titulaires de classe. L'achat d'équipement proposé pour le démarrage du projet se ferait pour l'équivalent d'un groupe de 25 élèves de cette clientèle d'âge. Pour l'instant, les démarches effectuées par Mme Godbout lui ont permis d'obtenir des prix plus que concurrentiels pour l'achat de l'équipement. Par contre, il n'y a pas encore de financement d'obtenu, mais des démarches pourraient être entamées, notamment auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport.

Afin de mettre en place le projet pour l'an prochain, ce dernier nécessiterait que les membres du conseil d'établissement donnent leur accord afin d'engager environ 10 000 \$ pour faire l'achat de l'équipement. Considérant qu'il s'agit d'un projet qui vise à faire bouger davantage les jeunes et la communauté, animer un service de garde et offrir du temps d'éducation physique à l'extérieur des heures de cours, le projet devrait par la suite s'autofinancer sans souci. De plus, M. Barrette s'engage à consulter le personnel afin d'attacher le projet d'ici les deux prochaines semaines ainsi que d'obtenir au moins trois soumissions. En ce moment, la soumission obtenue provient de la compagnie Salomon, mais on s'assurera d'obtenir deux autres soumissions afin d'avoir trois offres sur la table. Toutefois, il n'y a aucune inquiétude sur le fait que celle présentée par le représentant de Salomon sera la plus avantageuse et que le processus d'obtention des soumissions sera sans doute qu'une formalité.

En conclusion, le projet continuera de progresser d'ici la prochaine rencontre du conseil d'établissement du 12 mai. Le personnel sera consulté d'ici cette date et un montage financier plus élaboré sera également présenté afin de permettre aux membres d'avoir en main tous les éléments pour prendre un vote éclairé.



14. FORMATION AUX MEMBRES DU CE (SUIVI)

Les membres du conseil d'établissement ont déjà reçu une formation par l'entremise de capsules et d'un petit cahier qui leur a été remis précédemment. Des liens pour accéder aux mises à jour seront transmis, dont une capsule concernant les frais chargés aux parents qui sera disponible prochainement.

Ensuite, un suivi est fait concernant le webinaire vécu par M. Barrette ainsi que M. Éric Gagnon, président du conseil d'établissement. Le sujet de la formation concernait les pouvoirs du conseil d'établissement. Toutefois, comme le conseil d'établissement de l'école Harfang-des-Neiges est actuellement un lieu d'échange ouvert où le service à l'élève est au cœur des décisions, les éléments apportés par ce webinaire ne s'appliquent pas vraiment dans les circonstances.

15. OPP

Les mandats ont été divisés dans le but de mettre des choses en place, mais dans le contexte actuel, il est très difficile de tenir des rencontres du comité. Par contre, certaines démarches ont déjà été entamées, comme trouver des endroits stratégiques pour l'aménagement des classes extérieures et la récupération des estrades du terrain de soccer pendant les travaux. En ce qui concerne le développement des projets de classes extérieures et du jardin pédagogique avec les gens qui ont manifesté l'intention de s'impliquer, la machine devrait démarrer prochainement. On devrait être en mesure de transmettre de plus amples informations lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement du 12 mai.

16. LA VIE À L'ÉCOLE

Le contrat a été officiellement octroyé et c'est maintenant confirmé que l'actuel terrain de soccer du Hameau sera transformé en terrain de soccer synthétique. Les travaux seront entrepris d'ici la fin de l'année scolaire et se termineront après la rentrée, à l'automne prochain. Ces derniers devraient aussi améliorer le drainage de l'eau qui se dirige actuellement vers les cours d'école. Donc, cette partie de la cour d'école sera certainement hypothéquée, mais le chantier sera bien délimité et l'accès a été bien pensé afin de favoriser une bonne cohabitation. Le terrain synthétique sera clôturé et dès que les travaux seront exécutés, les nouvelles installations seront facilement accessibles pour l'école qui pourra en bénéficier été comme hiver. En terminant, on envisage également des travaux du côté de la patinoire du parc des fondateurs, mais la partie du parc du Hameau qui est située près de l'hôtel de ville sera toujours accessible.

Quant au projet déposé au Ministère pour la construction d'une nouvelle école pour 2024-2025 à Stoneham, on s'attend à recevoir des nouvelles à ce sujet d'ici le début juin. Ce dernier a été présenté de façon à permettre l'intégration des classes de maternelle 4 ans. À ce propos, les classes de 6^e année réalisent actuellement un beau projet entrepreneurial permettant, entre autres, d'intégrer des notions de mathématiques en demandant aux élèves de bâtir leur école de rêve. D'ailleurs, les enseignantes réfléchissent à une façon de présenter les meilleurs projets aux membres du conseil d'établissement.



17. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue

18. SUIVI DU COMITÉ DE PARENTS AUX PARENTS DU CE

Mme Évelyne Godbout prend la parole afin de faire un résumé des deux dernières rencontres du comité de parents. Dans un premier temps, on a tenté de faire passer une motion stipulant que les conseils d'établissement n'ont pas à prendre position, accepter ou appuyer certaines demandes syndicales, mais celle-ci n'a pas été acceptée puisque les écoles ne voyaient pas l'importance d'y aller de l'avant avec cette proposition. Aussi, la question concernant la construction de la nouvelle école à Stoneham a aussi été posée et, comme mentionné précédemment, un retour concernant le financement est attendu d'ici le début juin. Mais, considérant le bon budget en éducation et qu'il s'agit du seul projet déposé, le centre de services scolaire semble assez confiant à cet égard. Finalement, il y a eu une belle présentation enrichissante et motivante concernant les écoles en devenir, ce qui permet d'entrevoir que les nouvelles constructions d'écoles primaire et secondaire se feront au goût du jour dans un milieu propice à l'enseignement d'aujourd'hui.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 11.

Prochaine rencontre le 12 mai 2021

Président

Directeur